EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

(norme NF P 98-052:2020)

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

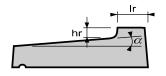
Les tolérances applicables aux dimensions de fabrication sont les suivantes :

Longueur, largeur et hauteur de l'appui : ± 5 mm sur chaque valeur individuelle et écart ≤ 5 mm entre deux valeurs individuelles.

Planéité au règlet de 20 cm : ≤ 4 mm

Les appuis peuvent être constitués d'un ou plusieurs éléments

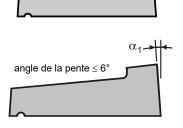
Exigences dimensionnelles (en mm) applicables aux rejingots, nez, talon et larmier des appuis :

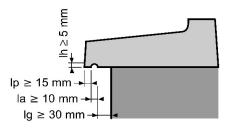


hI ≥ 15 mm

Ir = largeur du rejingot hr = hauteur du rejingot α = angle de pente de l'appui

largeur mini	hauteur mini	pente mini
lr	hr	
(mm)	(mm)	(tg α)
30	25	0,08
	20	0,10





ENROBAGE DES ARMATURES

L'enrobage réel des armatures doit être ≥ 15 mm

CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

Texture : Sauf exigence particulière spécifiée à la commande, le bullage doit être ≤ au niveau 4 de l'échelle de référence du document CIB n° 24 (surface maxi par bulle de 0,5 cm2, profondeur de 2,5 mm, surface de bullage 2,5 % de la surface totale et bullage concentré = 7,5 %)

Teinte: lorsque la teinte est un exigence spécifiée, sur la base d'un appui témoin, il est fixé par accord entre les parties, un niveau de teinte moyenne équivalente à l'un des degrés de l'échelle du nuancier gris CIB. La tolérance applicable par rapport au niveau de teinte moyenne est ± 1 degré

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

La charge à la rupture par flexion des appuis au délai de livraison annoncé, doit être \geq aux valeurs suivantes :

Familles	Charge de rupture (daN)	
	longueur ≤ 80 cm	360
largeur ≤ 35 cm	80 cm < Longueur < 150 cm	interpolation linéaire
	longueur ≥ 150 cm	150
	longueur ≤ 80 cm	360
largeur > 35 cm	80 cm < Longueur < 140 cm	interpolation linéaire
	longueur ≥ 140 cm	180

Pour les appuis en composite ciment-verre, la limite de rupture "MOR" obtenue lors d'un essai de résistance à la flexion sur éprouvettes à 28 jours, doit être ≥ à 8,0 MPa

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Absorption d'eau

Pour les appuis en béton hydraulique, le coefficient d'absorption d'eau par remontée capillaire doit être ≤ à 3, et aucun résultat individuel ≥ à 3,5.

Pour les appuis en composite ciment-verre, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon la norme NF EN 1170-6.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être ≤ à 10% et aucune valeur individuelle ≥ à 12 %.

Pour les appuis en béton de résine, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon les dispositions de la norme NF EN 14617-1.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être $\leq 0.8\%$ et aucune valeur individuelle \geq à 1.0 %.

Durabilité vis-à-vis du gel-dégel destinée aux appuis mis en oeuvre dans des conditions climatiques rigoureuses (classe XF3 ou supérieure selon NF EN 206/CN) : à l'issue de 25 cycles de gel-dégel, les éprouvettes ne doivent pas présenter de dégradation visuelle de la surface du béton.